Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 34 (1896)
Heft: 21

Artikel: De temps en temps : chanson
Autor: [s.n.]
DOI: https://doi.org/10.5169/seals-195551

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 10.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

il ne gravissait pas les horribles côtes qui le séparaient de son école de Vennes, ou seulement comment trouver mauvais lorsqu'il n'y arrivait qu'à 2 ou 2 ½ heures. Or donc, dans cette saison, que pouvait-il enseigner depuis ce moment jusqu'à la nuit ? »

En outre, il n'était pas question pour ces hameaux de bâtiments d'école. Les salles étaient louées à des particuliers et se trouvaient ordinairement fort peu appropriées à cet emploi, témoin le rapport de 1816 sur l'école de *derrière Chez-les-Blanc*, où nous lisons :

« L'école se tient chez la veuve de l'ancien forestier Regamey. Dans le *poêle* de ménage se rendent au moins 45 enfants, il y a un lit et quelques meubles. Cette chambre aurait le plus grand besoin de reblanchir, si la famille qui l'occupe pouvait se loger ailleurs pendant cette réparation. L'école est très souvent troublée et dérangée par la maîtresse et les filles de la maison qui gagnent leur vie à filer dans le poêle, lequel est, en outre, attenant à la grange où l'on bat une grande partie de l'hiver, soit pour la famille Regamey, soit pour les voisins, ensorte que ni le régent, ni les élèves ne peuvent bien souvent s'entendre. »

De temps en temps.

CHANSON

Sur les travers de ce bas monde,
J'entends crier l'homme de bien;
Quand chacun murmure à la ronde,
Je trouve que tout va très bien.
Pourquoi ferions-nous la grimace?
Pourquoi serions-nous mécontents?
L'on met souvent des sots en place,
Des gens d'esprit de temps en temps. (*bis.*)

On prétend, — mais c'est ridicule,
Qu'on ne voit plus de probité,
Que l'on emprunte sans scrupule,
Qu'on ne rend pas l'argent prêté:
C'est faux, je le prouve sans peine,
Car nous voyons des importants
Emprunter toute la semaine
Et rembourser de temps en temps. (*bis.*)

L'on dénigre le mariage,
Est-il pourtant des nœuds plus doux?
Le jour où l'on entre en ménage,
Notre femme est un dieu pour nous.
Pendant la première huitaine,
On l'embrasse à tous les instants,
Et puis au bout de la quinzaine
On l'embrasse de temps en temps. (*bis.*)

Plaideurs qui vous faites la guerre,
Pour qui le bien est un fardeau,
Si vous plaidez pour une terre,
Si vous plaidez pour un château,
Ne craignez pas d'entrer en lice;
Dans vos projets soyez constants,
Comptez toujours sur la justice:
On nous la rend de temps en temps. (*bis.*)

On dinâ d'on fin-retoo.

On n'âmè diéro lè dzeins qu'ont trâo dè toupet; mâ s'ein fottont pas mau; ne sè coredzont pas po cein, kâ la mâiti dâo teimps cein lâo profitè à oquiè et sâvont bin mî s'ein teri què lè z'autro.

On gaillâ, qu'avâi mé d'apétit que dè mounïa, passâvè on dzo dévant on restaurant qu'avâi la cousena per dézo lo plianpî, et coumeint lè fenétrès étiont âovertès, l'odeu dâo fricot sè cheintâi du que dévant et cein fasâi einviâ à bin dâi dzeins. On a bio ne pas étrè molési et sè conteintâ, po sè repétrè, dè duè z'assiétâ dè soupa avoué cauquiès truffès boulâitès et on bocon dè lard après, s'on cheint 'na boune odeu dè ruti, dè rognons, dè civet âo dè bécasse, cein vo fâ tot parâi oquiè su lo momeint et on ne renasquérâi pas d'ein férè onna bafraïe.

Stu gaillâ, don, quand cheint clliâo fins bocons, ne put pas lâi teni et sè peinsâ ein limémo d'allâ sè goberdzi et sè relétsi lè pottès, et comptâvè su 'na malice po s'ein teri. L'eintrè tot drâi dein lo pâilo iò on rupâvè.

— Ditès-vâi! se fe à 'non someiller, pâo-t-on avâi tot cein qu'on vâo à rupâ po se n'ardzeint?

— Aloo! repond lo someiller, binsu què oï.

— Eh bin, apportâ-mè tot cein que vo z'âi dè meillâo; y'é einviâ dè me regalâ âo to fin.

Adon on montrè âo gaillâ onna petita pancarta iò on avâi marquâ dessus ti lè fins bocons que mitenâvont su lo fû; lo compagnon démandè cein que lâi pliésâi lo mi, avoué onna botolhie dè fin boutsi, et hardi! sè met à rupâ et à fifâ que ne sé pas iò l'a pu reduirè tot cé butin.

Quand fut bin repéssu et que coumeinçâ à rotâ, ye criè lo someiller, soo 'na pice dè dou francs dè sa catsetta dè gilet et la lâi baillè ein deseint:

— Teni! vouâiquie po mon dinâ!

— Coumeint! po voutron dinâ? mâ voutron dinâ vo cotè dozè francs. Vo z'âi z'u çosse et cein et dâo vin à quatro francs la botolhie; vo redâitès dix francs.

— Dix francs, s'on diablio! vo z'é démandâ se poivo avâi tot cein que volliâvo po me n'ardzeint, vo m'âi de què oï, et ora que vo baillo tot me n'ardzeint, vo n'étès pas conteint. Vo pâodè allâ vo grattâ!

Lo someiller va criâ lo patron po veni s'espliquâ avoué cé gaillâ que preteindâi étrè dein son drâi, vu qu'on lâi avâi de que poivè avâi tot cein que volliâvè po se n'ardzeint et coumeint n'avâi què dou francs, ne poivè pas mé bailli. Lo patron dut bin sè conteintâ dinsè, kâ ve bin que n'iavâi rein à férè avoué ce cocardier. Portâ plieinte, cein lâi arâi fé dâi frais, et lâi bailli onna dédzalâïe ne lâi volliâvè pas férè ravâi sè dix francs.

— Eh bin, se lâi fâ, quand bin vo n'étès qu'on farceu que vâo mè teri onna carotta, vo laisso quitto dinsè, mâ à condechon que vo z'auli déman férè lo mémo coup dè teimps tsi mon vesin d'ein face.

— Oh ma fai, su bin fatsi, mâ n'ia pas moïan, vu que l'est li que m'a einvoyi tsi vo!

Un fonctionnaire à sec.

Sous ce titre, M. Henri Second publie dans la *France* le spirituel article qu'on va lire, et qui contient de nombreuses et bonnes vérités. Le travers qu'il critique existe malheureusement un peu partout.

Un journal parisien publiait l'autre jour, et publie peut-être encore, la petite annonce suivante:

« Un haut fonctionnaire du gouvernement demande à emprunter, à un taux raisonnable, une somme de cinq cents francs. Toutes garanties désirables seront accordées au prêteur. »

Voilà de quoi faire réfléchir les quelques millions de Français de tout âge et de tout poil, qui rêvent de devenir fonctionnaires et d'émarger au budget.

Car, on ne l'ignore pas, c'est une faiblesse de notre nation — côté des hommes — de « blaguer » férocement l'administration, tout en s'efforçant d'y entrer. Jusqu'aux femmes qui s'en mêlent, maintenant! On a beau être le peuple le plus spirituel du monde, on n'est pas parfait.

Du haut en bas de l'échelle sociale, chacun, dans notre plaisant pays de France, fait des pieds et des mains pour devenir, non pas quelqu'un, mais quelque chose.

Il y a des journalistes de talent qui quémandent une sous-préfecture. Le moindre avocasson sans cause ou médecin sans malade veut être député, sans compter les « sous-vétérinaires », comme disait Gambetta, abandonnés par les ânes et se rabattant sur les électeurs. Toute vieille ganache d'avoué ou d'huissier retiré des affaires et réclamé par Sainte-Périne, songe au Sénat. Enfin, il n'est pas jusqu'au paysan le plus inculte qui ne se sente capable de devenir au moins garde-champêtre.

Etonnez-vous, après cela, que l'agriculture manque de bras et que, dans les villes même, les ouvriers fassent défaut dans presque toutes les industries.

Le fonctionnarisme, voilà l'ennemi. C'est la pieuvre qui nous suce, le cancer qui nous ronge, en absorbant les forces vives de la population, en détournant d'un tas d'occupations utiles et productives des masses d'intelligences et d'activités qui, au lieu de rendre de grands et réels services dans une industrie ou un commerce quelconque, vont grossir, dans quelque bureau, le nombre des non-valeurs, végétant en parasites sur le travail des autres.

On aura beau dire, on aura beau rire, le prestige de « Monsieur l'employé » ne fait que croître et embellir. Il survit à toutes les révolutions. Les rois s'en vont, les empereurs les suivent, les gratte-papier restent. Aussi, tout le monde veut-il en être. Passe encore pour les administrations où l'on porte un semblant d'uniforme. Jusqu'à un certain point, la vocation pour la casquette galonnée peut s'expliquer par l'amour du panache. Mais quand il s'agit de fonctions ne comportant d'autres marques distinctives que les manches de lustrine! Franchement, ne vaudrait-il pas mieux perdre son temps à faire des bonds dans l'eau qu'à user des ronds de cuir avec le bas de son dos?

Car et c'est là que notre goût, on peut même dire notre passion pour la bureaucratie devient de moins en moins explicable, — presque toujours M. l'employé est fort mal rétribué. On lui demande peu de travail, mais on ne lui donne presque rien en échange. Peu d'ouvriers, de manœuvres se contenteraient d'un salaire aussi modique. Et comme il faut que M. l'employé ait toujours une redingote à peu près propre, un chapeau pas trop ciré, des bottines sans solution de continuité, il est permis de se demander comment le pauvre diable parvient à équilibrer un budget où il y a tant de choses dans la colonne des dépenses, et si peu d'argent dans la colonne des recettes.

Aussi notre homme a-t-il beaucoup plus souvent des fonds à sa culotte que dans sa poche, ce qui ne l'empêche pas, du reste, de produire son petit effet dans le monde, pourvu qu'il ait la sage précaution de porter des basques d'habit un peu longues et de ne pas les relever à tout propos.

Cette misère proprement vêtue, l'atroce misère en habit noir, à peine compensée par quelques vaines satisfactions d'amour-propre, nous la soupçonnions, nous la connaissions; des écrivains observateurs l'avaient devinée, étudiée, analysée et publiée. Mais on pouvait croire à des exceptions, à de simples plaisanteries, à des fantaisies sans portée. Nous avons, cette fois, un accusé qui avoue. Hélas! la réalité est encore bien plus cruelle et nous en apprendrions de belles, ou plutôt de laides, si nous pénétrions tout d'un coup, incognito, dans le domicile et le for intérieur de la plupart de ces infortunés plumitifs, tant considérés mais si peu payés. Ceux d'entr'eux qui n'ont pas eu le bonheur de posséder un papa ou un oncle rentier sont encore les pires damnés de notre enfer social, et je ne souhaiterais pas leur place à mon ennemi le plus haï.

Pour en revenir à l'annonce ci-dessus, que dites-vous de ce « haut fonctionnaire du gouvernement » qui demande à emprunter cinq cents francs? Pour payer sa blanchisseuse sans doute — on use tant de faux-cols à force de se monter le *cou* dans les bureaux! Peut-être est-ce un malin qui veut ainsi forcer la main à un gouvernement trop parcimonieux et enlever une augmentation ou une gratification par la crainte du scandale.

Certain professeur de la Faculté de Paris, dégommé par un caprice ministériel, s'installa bien en face de l'Institut, avec une boîte de décrotteur sur laquelle on pouvait lire:

X***, DOCTEUR ÈS-LETTRES
EX-PROFESSEUR DE L'UNIVERSITÉ
Cire les chaussures et fait les commissions.
On parle latin, grec et sanscrit.

Quoi qu'il en soit, notre emprunteur, naïf ou non, est certainement un besogneux, et son lamentable exemple suffirait à me faire sortir de l'administration, si j'avais eu la simplicité d'y entrer.

HENRI SECOND.

La mode et le beau temps.

Il n'y a rien de tel pour rendre l'humeur indulgente que le soleil qui brille et le ciel bleu. Aussi, depuis que les beaux jours sont revenus, nous voyons tout en rose. Nous trouvons charmants les visages qui, à la dernière neige tombée, nous paraissaient moroses; les conversations qui nous agaçaient alors nous amu-